S'approprier les exigences du règlement F-GAZ

Règlement (CE) n°304-2008

Ref: PR-TECH-FGAZ

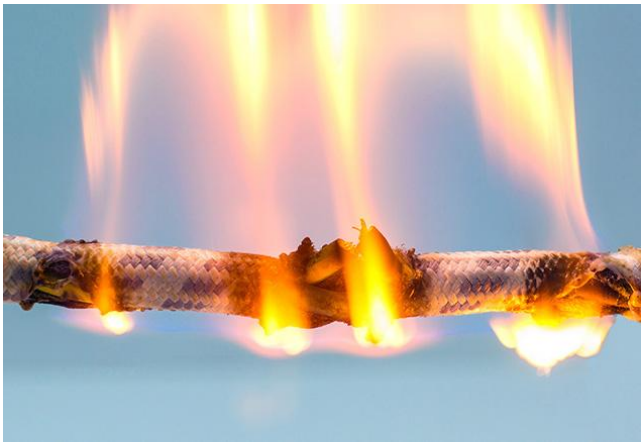

DURÉE : **3H30**
Prix : **330,00 € HT**

PRÉSENTIEL

Objectifs et compétences visés

- Identifier les obligations réglementaires.
- Identifier les points de contrôle à réaliser sur les installations d’extinction automatique à gaz contenant des gaz à effet de serre fluorés.
- Confirmer les étapes de démontage et remontage des bouteilles en sécurité.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Vérificateurs professionnels et personnes chargées de l'installation et de la maintenance des systèmes d'extinction automatique contenant certains gaz à effet de serre fluorés.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Les obligations réglementaires :
  - règlement (CE) n°304/2008 du 02 avril 2008,
  - protocole de Kyoto,
  - normes techniques applicables.
- Les installations d'extinction automatique à gaz.
- Les points de contrôle à réaliser sur ce type d'installation.
- Les différentes étapes du démontage et remontage d'un réservoir.

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Nos plus

En bref

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

Les prochaines sessions

20/11/24	**Vernon**	**330,00 € HT**

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d’apprentissage, financement…), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000